



## APRES CES ELECTIONS AUX URPS, « ET MAINTENANT ? »

CONFERENCE DE PRESSE DU 21 AVRIL 2021 – Jean-Paul Ortiz, Président CSMF

### 1. ANALYSE DES RESULTATS

Une très **faible participation** : 23% et plusieurs interrogations sur les causes de cette faible participation :

- Les modalités du vote électronique, mais je note que dans d'autres professions de santé (pharmaciens, chirurgiens-dentistes), la participation est plutôt autour de 50 % ; donc la modalité numérique n'est pas forcément un obstacle à la participation.
- Beaucoup de listes, 8 syndicats à se présenter à ces élections.
- Des URPS bien présentes dans certains endroits, mais dans d'autres régions sont moins connues par les médecins de terrain.

Faible participation aussi parce que les **médecins de terrain sont très occupés** par la crise COVID, cela nous a été souvent dit lorsqu'on les a sollicités.

Tout ça doit donner aux présidents de syndicats et aux responsables syndicaux beaucoup d'humilité par rapport à ce qui s'est passé en particulier avec cette faible participation, et doit interroger sur l'avenir.

Dans ce contexte très difficile, la CSMF reste le **premier syndicat tant en nombre de sièges qu'en nombre de voix** : la CSMF obtient 161 sièges ; AvenirSpé-LeBloc : 119 sièges ; MG : 119 sièges ; UFML : 95 sièges ; FMF : 77 sièges ; SML : 60 sièges.

Il y a une forte baisse dans ces deux derniers syndicats, la CSMF résiste bien et reste le 1er syndicat, alors qu'on assiste comme dans la société française, à une poussée **des corporatismes et des replis identitaires**. C'est comme ça que nous analysons les scores de MG et d'AvenirSpé-LeBloc : chacun se retrouve autour de son identité, sans se soucier du collectif et de ce que l'on peut porter ensemble. Au contraire, **la CSMF porte la coordination et la défense du métier de médecin** en tout premier lieu.

Avec ce repli identitaire, cet hyper corporatisme et de l'autre côté le poujadisme ambiant, **notre société se radicalise** y compris au niveau du corps médical.

Enfin, n'oublions pas que la CSMF a vécu à la fin d'année 2019, début 2020, une scission avec le départ de certains dirigeants syndicaux spécialistes. **On ne donnait alors pas cher de la survie même** de la CSMF, et certains pensait que la CSMF disparaîtrait lors de ces élections. Probablement parce que **la CSMF a développé des thématiques** qui sont encore largement partagées par le corps médical et qui deviennent aujourd'hui de plus en plus présentes dans notre exercice quotidien : **l'innovation, la coordination, l'union des médecins, le travailler ensemble** etc.



Il y a des inégalités de résultats dans les régions ; **la CSMF est majoritaire seule dans quatre URPS** : la Corse, la Guadeloupe, la Guyane et l'océan Indien. Elle est **en tête et constitue le groupe syndical le plus important dans cinq régions** : Centre Val de Loire, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire et Grand Est. Elle doit **légitimement jouer un rôle majeur** dans ces régions là et un rôle très important aussi en Île-de-France et en Occitanie. La CSMF est prête bien sûr à **s'investir** dans les bureaux des URPS parce que c'est important et **assumer** chaque fois que cela est possible, des présidences. Elle assumera bien entendu ses responsabilités dans ces différentes régions.

Et maintenant, il va nous falloir construire l'avenir, une enquête de représentativité est lancée, nous avons commencé à y travailler dans la maison confédérale sous la houlette de Stéphane Landais notre fidèle secrétaire général, qui va donc développer cette enquête de représentativité et qui va pouvoir montrer que **la CSMF est largement implanté** dans les territoires, dans les régions mais aussi dans les deux collèges et les différentes spécialités.

#### **Franck DEVULDER – Président des spécialistes**

« Côté spécialistes CSMF, on a vécu une scission qui nous a tant inquiété et finalement tant **ressoudé**. On a reconstitué une équipe et les résultats en particulier dans le collège 2 pour les spécialistes, sont le fruit d'un travail d'une équipe retrouvée, qui **a le plaisir de travailler ensemble** au sein des spécialistes CSMF et qui, plus largement, a un plaisir de travailler main dans la main avec Luc, ses équipes, sous la présidence de Jean-Paul Ortiz.

Alors qu'on nous promettait le pire, la CSMF reste le premier syndicat des médecins de France.

En regardant en détail, nous sommes en tête seul, ou en tête ex aequo sur 8 des régions (Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) dans le collège 2. On disait que les spécialistes suivaient comme un seul homme leur président de spécialité, on voit que finalement les spécialistes sont plus indépendants que cela. On en a la preuve par l'analyse plus précise des résultats entre les deux principaux protagonistes de ces élections : l'union syndicale LeBloc-Avenirspé et la branche Spécialistes de la CSMF.

Sans polémiquer plus, chez nous 24 spécialités différentes sont représentés, chez nos amis et concurrents 19. Il y a une plus grande **homogénéité** chez nous et c'est ce qu'on défend depuis toujours, parce qu'il y a **de la place pour tous et pour tout le monde**. Même si on peut, chiffres à l'appui, considérer qu'on a un certain repli par rapport aux résultats des élections précédentes mais avec beaucoup plus de listes sur la ligne de départ et avec une union syndicale faite pour moitié d'une scission au sein de la CSMF, on est donc plutôt satisfait de ces résultats. Puis surtout on regarde devant, car l'important c'est devant, et ce qu'on va faire de ce projet entrepreneurial, de ce cabinet 2030, de cette refondation très importante. »

#### **Luc DUQUESNEL – Président des Généralistes**

« Quand les résultats sont tombés, pour les généralistes CSMF, il y a eu une déception devant les chiffres bruts, puisqu'on ambitionnait un chiffre plus élevé. Cette déception a été tempérée, quand



on s'aperçoit qu'un nouveau syndicat fait 17 % des voix, ce qui retire aux autres. De plus, on savait très clairement qu'il y aurait un repli identitaire sur des syndicats mono catégoriels, d'où le score de MG France. Quand je vois les scores réalisés par deux autres syndicats poly catégoriels que sont la FMF et le SML ainsi que le taux de participation, c'est plutôt une satisfaction pour les Généralistes CSMF, puisqu'**on est devenu le deuxième syndicat représentatif de médecins généralistes** très nettement en nombre de sièges mais aussi en nombre de voix. Surtout vu l'importance qu'a, à nos yeux, le caractère poly catégoriel de la CSMF qui reste le premier syndicat de médecins libéraux en France . C'était pour nous **essentiel**.

Les généralistes CSMF ne pourront pas se contenter d'une représentation syndicale de la médecine libérale en deux blocs, 1 bloc généraliste MG France et de l'autre côté, un autre bloc AvenirSpé- Le Bloc, qui est anti-médecin traitant. Cela peut en arranger certains dans le cadre de la représentation syndicale, ce n'est pas notre cas et comme Franck l'a dit, depuis un an, ce n'est que du bonheur de travailler avec les autres spécialistes de la CSMF.

Maintenant, il nous faut **construire ensemble** sur l'organisation des prises en charge, sur les parcours de santé etc. et prouver que les médecins généralistes ne sont pas opposés aux autres médecins spécialistes, au contraire. Et c'est ce que va montrer la maison CSMF. »

#### **Jean-Paul ORTIZ – Président CSMF**

**La CSMF, une maison unie, où on veut construire ensemble, et où on va construire ensemble.**

Va s'ouvrir l'enquête de représentativité, et certainement vont se retrouver 6 syndicats autour de la table avec une petite redistribution des cartes puisque d'après les projections qu'on fait, le SML devrait perdre sa représentativité chez les médecins généralistes et la FMF la sienne chez les médecins spécialistes au profit de l'UFML qui serait représentatif dans les deux collèges. Mais attendons l'enquête de représentativité bien évidemment.

La CNAM souhaite **réouvrir des négociations conventionnelles** pour un avenant 9 rapidement ; **la CSMF y participera**. Toutefois, nous nous interrogeons : si la lettre de cadrage reste la même, **si le budget reste le même**, je ne vois pas comment pour le même plat réchauffé que nous avons refusé dès début octobre, il pourrait en être autrement !

Ça pose un vrai problème. **J'en appelle au Gouvernement** parce qu'encore récemment lors du comité du suivi du Ségur de la Santé qui s'est tenu le lundi 12 avril, nous avons bien vu tout ce qui a été prévu pour l'hôpital : 8,2 milliards sur les salaires, 750 millions supplémentaires en année pleine, 19 milliards en matière d'investissement, le tout pour l'hôpital.

On ne peut pas continuer à voir un système où le gouvernement prévoit misérablement 200 à 300 millions d'euros, et en gonflant les chiffres peut-être à un petit peu plus. Or **il y a des enjeux majeurs** en particulier sur les **soins non programmés** tant pour les médecins généralistes que spécialistes. Le **SAS** commence à se mettre en place sur des sites expérimentaux : 9 sont en train de démarrer avril 2021, et au total il y en a 22 sont prévus. Il faut prévoir les **rémunérations** pour les médecins régulateurs et pour les médecins effecteurs. Pour cela, **il va falloir trouver des accords conventionnels**, et que l'État y mette les moyens nécessaires.



Il faut améliorer la **coordination dans les territoires**, en particulier en raison de l'explosion de la téléconsultation par des plates formes commerciales, y compris via des télécabines implantées dans des grandes surfaces: **il faut cadrer tout ça** ! Dans le même temps, profitons de l'explosion de l'usage de la télémédecine pour améliorer la coordination entre le médecin généraliste et les médecins des autres spécialités, par exemple grâce à la télé expertise ridiculement rémunérée. Il va falloir **développer la télésurveillance** parce que c'est le maintien à domicile qui est en jeu. De même, cela passera par une revalorisation de la visite.

Se pose le problème de **la valeur de l'acte médical**.

Allons-nous attendre la convention qui se termine en mars 2023, qui potentiellement pourrait contenir des avancées sur la valeur de l'acte médical, mais avec les six mois de délais d'application des mesures de revalorisation tarifaire, cela fait une évolution tarifaire pour fin 2023 ? **NON !**

Il faut travailler sur des **évolutions de la valeur de l'acte médical sans attendre**. Je ne vois pas comment on peut arriver à un accord, si le gouvernement **ne tient pas compte des nécessités** liées à la crise de la médecine libérale, s'il **ne dégage pas des moyens complémentaires** et s'il n'y a pas une revoyure complète du cadre de cette négociation conventionnelle. Les Français ne comprendraient pas que les médecins libéraux soient complètement exclus de l'effort que fait aujourd'hui la nation légitimement pour l'hôpital.

**La médecine libérale a également besoin de moyens**. On ne peut pas se contenter comme l'a fait le Ministre de la santé Olivier Véran lors du comité de suivi du Ségur, de balayer d'un revers de main l'interpellation qu'a faite la CSMF sur la nécessité d'avoir des moyens pour la médecine de ville : « les négociations de l'avenant 9 ont été suspendues à cause des élections ». **NON**, Monsieur le ministre ! Elles n'ont pas été suspendues à cause des élections, elles ont été suspendues parce qu'il y avait un **mépris budgétaire** pour la médecine libérale et parce qu'il **est inacceptable que nous soyons traités de cette façon-là**.

Il faut que la **nation investisse dans les soins de ville**. Elle a fait une reprise de dette de 13 milliards d'euros pour permettre à l'hôpital d'investir à la fois sur l'investissement courant mais aussi l'investissement immobilier etc. Elle a prévu 6 milliards d'euros pour le numérique. Or, aujourd'hui nous savons que **les soins de ville ont sous-exécuté** leur enveloppe prévue pour 2020 à hauteur de 4,5 Mds. Certes il y a eu 1,5 Mds pour le DIPA mais il y a une sous-cotation sur 2020 à hauteur de 3 milliards.

Autre problème non réglé : **l'inégalité de traitement pour nos personnels** dans nos cabinets médicaux, dans nos entreprises médicales. Je pense bien sûr aux infirmières anesthésistes, salariés des anesthésistes, aux manipulateurs radio dans les centres de radiologie, aux secrétaires et aux infirmières qui sont salariées dans les différents cabinets médicaux, dans les laboratoires de biologie etc. Pourquoi à l'hôpital ou en clinique privée, tous ces personnels, qui ont beaucoup donné pendant la crise du COVID, ont bénéficié d'avancées salariales significatives et pourquoi en ville, en secteur libéral, ces personnels n'ont pas les mêmes avancées ?

Alors qu'ils **travaillent ensemble côte à côte**, alors que l'hôpital ou la clinique privée a eu les moyens de revaloriser son personnel, pour les médecins libéraux, rien de tel !



## **2. ET MAINTENANT ? VERS UN NOUVEAU SYNDICALISME ET VERS UNE RENOVATION A LA FOIS PROGRAMMATIQUE ET DE FONCTIONNEMENT.**

La CSMF **tend la main** et commence à prendre des contacts avec les autres structures syndicales. Cet **éclatement syndical** est extrêmement délétère pour le poids de la médecine libérale vis-à-vis de nos interlocuteurs.

Nous l'avions dit avant, nous avons commencé à le faire dès le lendemain des élections et il y a une nécessité de se **rapprocher**, avec les différentes structures syndicales. Avec certaines, cela sera plus facile qu'avec d'autres. Cela n'empêche pas des contacts, voir ce qui est possible ensemble, voir quel chemin, quelles idées, quel projet, quelles revendications nous pouvons porter ensemble pour être beaucoup plus efficaces vis-à-vis du gouvernement, de la caisse d'assurance-maladie, bref des décideurs d'en face.

J'en appelle au **rapprochement** entre les différentes structures : **c'est l'avenir du poids et du rôle de la médecine libérale** dans ce pays qui est **en jeu**, et je crois que tous les leaders syndicaux doivent prendre en compte cet élément.

Au niveau de la maison confédérale nous avons lancé un grand **programme de rénovation**. Parce que nous pensons qu'aujourd'hui **il est temps de faire bouger** les lignes et de transformer la CSMF pour en faire la maison de tous les médecins.

Comment ça va se passer ? L'assemblée générale de la CSMF du 20 mars dernier a **modifié ses statuts** et nous allons progressivement avoir un mode de fonctionnement interne beaucoup plus réactif, plus ouvert, démocratique. Progressivement nous allons **appliquer ces modifications statutaires** dans les départements, dans les régions de façon à ce que l'outil corresponde à ce que doit être un syndicat aujourd'hui.

Nous avons **innové dans notre programme politique**. Le projet phare c'est le **cabinet 2030**.

Que sera l'exercice médical en 2030 ? Ça doit être un exercice autour de **l'entreprise médicale** libérale et autour de la **coordination** entre les différents acteurs médecins (médecins généralistes, médecins des autres spécialités, autres professionnels de santé) et avec l'apport du numérique parce que le numérique va envahir nos cabinets et va devenir demain un élément majeur dans notre exercice professionnel.



Cette innovation dans le programme autour de la **coordination** c'est un élément qui va être le **fil rouge** de ce qui va se passer dans les années à venir. Pour cela il fallait un outil, qui symbolise cette innovation : c'est pourquoi la CSMF a décidé d'engager un véritable **projet entrepreneurial** dans son siège du 79 rue de Tocqueville. Elle a décidé d'engager des travaux pour que notre siège parisien symbolise cette maison de tous les médecins.

Ça va être d'abord un **lieu de formation** puisqu'au rez-de-chaussée nous aurons un amphithéâtre de 120 personnes, des salles de formation etc. qui permettront des rencontres, des formations diverses. Le rez-de-chaussée sera aussi le lieu où va se trouver le cabinet 2030 sous forme de cabinet témoin. Les médecins pourront voir ce qu'est potentiellement le cabinet 2030 en lien avec les acteurs qui voudront participer à cette évolution autour du numérique et autour de la rénovation de notre exercice.

Au troisième étage **nous hébergerons des start-ups**, autour de la santé, de l'innovation organisationnelle, de l'innovation numérique.

Le siège de la CSMF hébergera aussi la **MIMS**, présidée par Olivier COLIN et Stéphane LANDAIS qui s'y investit beaucoup : c'est la **Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée**. Cette MIMS va être le **lieu de la rencontre** entre start-uppeurs, acteurs du monde de la santé, y compris des organismes payeurs, structures, entreprises innovantes en santé etc. Il y aura la **caravane de l'innovation** qui va se déplacer dans les différentes régions pour que cette innovation en santé soit la réalité aussi dans les territoires et dans les régions.

On fait déjà des cartons dans la maison puisque nous allons attaquer les travaux ; nous avons le permis de construire et ces gros travaux sont accompagnés par un emprunt à hauteur de plusieurs millions. Nous sommes **ambitieux** sur cette maison de l'innovation, sur cette maison de tous les médecins centrée sur la formation, sur ce cabinet 2030 etc.

### **Les prochains rendez vous**

Le premier, c'est **l'université d'été** qui se tiendra j'espère en présentiel comme l'an dernier les 10, 11, et 12 septembre. Vous pouvez d'ores et déjà noter cette date et le thème générique qui va un peu vous étonner sera autour de la **santé environnementale**.

Nous avons également décidé d'organiser un autre rendez-vous qui sera un rendez-vous a priori parisien, en présentiel ou bien sûr en fonction de la situation autour des **Journées de la Médecine Libérale** que nous organiserons en novembre. Cette année le thème sera sur le **numérique en santé**. Le numérique en santé aujourd'hui est un **élément majeur** dans notre activité de médecine libérale. Dans nos cabinets il va être de plus en plus de cette réalité.

La CSMF, 1er syndicat à l'issue de ces élections, est **consciente de ses responsabilités**, sur les territoires, dans les régions et **les assumera**. Mais aussi au niveau national parce que nous avons donné des pistes pour l'avenir de notre métier, pour l'avenir de notre profession, l'avenir de notre exercice.

Il faut que ces pistes deviennent progressivement réalité et qu'on s'y attelle dès maintenant.



Jean-Paul Ortiz,  
Président CSMF